

L'AIR EST INVISIBLE

Vos actions ne le sont pas



Montrez que votre commune met la **santé publique** au cœur de son **action locale**

Formez votre conseil municipal

Formations certifiées Qualiopi pour vos élus : comprenez les enjeux, identifiez vos leviers d'actions municipaux et suivez leurs performances.

Informez vos citoyens

Recommandations sanitaires et comportementales liées aux pollutions et aux pollens allergisants, diffusées sur vos canaux et supports numériques.

Agissez pour la santé des enfants

Sensibilisation des élèves et du personnel, mise en place de capteurs de CO₂ conçus par AtmoSud, pour favoriser un air sain dans les classes et améliorer les capacités d'apprentissage.

ENGAGEZ VOTRE COMMUNE Dès aujourd'hui, parlons-en !

contact@atmosud.org

www.atmosud.org

04 91 32 38 00



01 · FORMEZ VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Formation des élus*	Une demi-journée pour comprendre les enjeux et décider	Inclus
Ingénieur référent	Un interlocuteur unique à votre disposition	Inclus
Diagnostic communal	Analyse de votre commune, tableau de bord à l'appui	Inclus
Performance de vos actions	Suivi de vos indicateurs air, climat, énergie	Inclus
Appui PCAET, PLUi, PDM	L'air intégré à vos politiques d'urbanisme, de santé et de mobilité	Inclus

*Ce que vous fournissez : une date. Nous venons à vous, supports de formation fournis
Nos formations sont certifiées Qualiopi

02 · INFORMEZ VOS CITOYENS

Air et pollens	Chaque jour des recommandations liées à l'air et aux risques allergiques	Inclus
Alertes pollution	Communiqué type et consignes comportementales et sanitaires	Inclus
Vos actions	Valorisez vos politiques environnementales	Inclus

Ce que vous fournissez : vos canaux de diffusion ; site, réseaux sociaux, bulletin municipal, écrans numériques

03 · AGISSEZ POUR LA SANTÉ DES ENFANTS

Sensibilisation	Programme pédagogique l'Air et Moi	Inclus
Animation	Intervention et montage de capteurs avec les élèves	Non inclus
Mesure dans la classe	Capteur CO ₂ pour améliorer les capacités d'apprentissage	Non inclus*
Mesure extérieure	Capteur pour mesurer l'impact de vos aménagements	Non inclus*

Les capteurs sont conçus et étalonnés par AtmoSud, observatoire agréé par l'État :
les mesures sont qualifiées

*A partir de 130€/mois

ADHÉRER · CE QU'IL RESTE À FAIRE

1 · Nous contacter

Premier contact et discussion
sur les services, cotisations,
modalités.

2 · La délibération

Une délibération du conseil
municipal et du conseil
d'administration d'AtmoSud.
Nous continuons de vous
accompagner.

3 · Le lancement

Trente minutes avec votre
ingénieur référent, puis
1 semaine avant la
première action.

Inclus = compris dans l'adhésion de votre commune via votre intercommunalité

Nous contacter
contact@atmosud.org · 04 91 32 38 00

AtmoSud, observatoire de la qualité de l'air, climat, énergie, de la région Sud,
agréé par l'État

Plus d'infos



www.atmosud.org